

PREAMBULE

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des différentes prestations du 31^{ème} Congrès national des Offices de Tourisme de France. Ce dernier se tiendra à Chambéry du 28 au 30 septembre 2017.

Générations Evénement intervient comme intermédiaire dans l'organisation du congrès pour le compte de Grand Chambéry Alpes Tourisme. En conséquence, les présentes conditions générales de vente ne concernent que les prestations de vente de billets pour le congrès national des Offices de Tourisme et pas le contenu de l'évènement en lui-même.

I. Conditions générales de vente aux congressistes

Article 1 - Inscription au Congrès

L'inscription est réalisée exclusivement en ligne, et validée à réception du règlement correspondant.

Article 2 - Passation de la commande

La commande s'effectue en ligne par la saisie des données demandées sur le site dédié, via un formulaire. Vous devez disposer d'une adresse électronique en bon état de fonctionnement pour passer commande. Générations Evénement vous adresse la confirmation de votre commande par l'envoi d'un accusé de réception électronique à l'adresse électronique que vous avez mentionnée lors de votre commande. Cet accusé de réception électronique vous rappelle les principaux éléments de la commande et s'accompagne, en pièce-jointe, du badge d'accès correspondant à votre commande.

Article 3 - Droit de rétractation

Vous disposez d'un délai de 7 jours francs pour exercer votre droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni payer de pénalités, à l'exception, des frais de dossier d'un montant de 20€ TTC. Ce délai commence à compter de la date de validation de votre paiement. Lorsque ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. Cependant, ce délai prend fin 7 jours avant le début de la manifestation.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez prendre contact par mail ou téléphone (congres-otf2017@agence-ge.com // 04.79.85.38.58) avec Générations Evénement.

Article 4 - Réclamation

Toute réclamation doit faire l'objet d'un e-mail, adressé à congres-otf2017@agence-ge.com

Article 5 - Paiement

Vous pouvez régler votre inscription en ligne par carte bancaire via notre plateforme Ogone, par chèque ou bon de commande administratif à envoyer au siège de Générations Evénement à l'adresse suivante : 177 avenue des Massettes, 73190 Challes les Eaux.

Article 6 - Droit d'accès et de modification des données informatiques

Génération Evénement déclare que les données à caractère personnel du congressiste seront traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et notamment que :

- Les données à caractère personnel ne sont recueillies que dans la mesure où cela est nécessaire à l'inscription et à la gestion du dossier d'inscription,
- Le congressiste dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux données le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur auprès de Génération Evénement.

II. Conditions générales de vente des entrées au Congrès**Article 1 - Prix et paiement**

- 1.1. Les prix des participations au Congrès sont indiqués en euros TTC.
- 1.2. La grille des tarifs est accessible en ligne, sur la plateforme d'inscription.
- 1.3. Toutes les commandes, quelle que soit leur origine, sont payables en euros.

Article 2 - Disponibilité

- 2.1. Les réservations ne se font pas en temps réel.
- 2.2. Génération Evénement se réserve le droit de refuser une inscription au Congrès si les capacités d'accueil prévues initialement sont dépassées.
- 2.3. Dans ce cas, les frais d'inscriptions vous seront intégralement remboursés.

Article 3 - Modalités d'obtention des entrées

- 3.1. Chaque entrée est obligatoirement nominative.
- 3.2. L'entrée sur les sites du congrès se fait obligatoirement sur présentation de votre badge nominatif.
- 3.3. A l'arrivée sur le site du congrès, un stand placé dans le hall d'accueil du bâtiment « Le Manège » permettra l'impression des badges. Cependant, afin d'éviter les files d'attente, nous incitons fortement les congressistes à imprimer les badges chez eux dès la réception du mail de confirmation d'inscription.

Article 4 - Modification et annulation

- 4.1. Aucune modification ne sera prise en compte hormis l'annulation concernant les inscriptions au Congrès.
- 4.2. Toute annulation d'inscriptions payantes devra se faire 7 jours à l'avance.
Des frais d'annulation seront facturés selon les conditions suivantes :

- L'annulation intervient moins de 7 jours avant la manifestation mais à plus de 48 heures : 50% du montant total de l'entrée ;
- L'annulation intervient à 48 heures ou moins de 48 heures de la manifestation : 100% du montant total de l'entrée.
- Toutes annulations engendrent la facturation de 20€ TTC de frais de dossier.

- 4.4. Toutes les annulations des inscriptions devront se faire par mail ou téléphone (coordonnées indiquées sur votre facture ou badge).